



**HAL**  
open science

**Regards sur la CGT, compte rendu de M. Dreyfus, M. Pigenet, dir., La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale (EUD, 2019)**

Dominique Andolfatto

► **To cite this version:**

Dominique Andolfatto. Regards sur la CGT, compte rendu de M. Dreyfus, M. Pigenet, dir., La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale (EUD, 2019). Commentaire, 2020, 169, pp.213-215. 10.3917/comm.169.0213 . halshs-03452261

**HAL Id: halshs-03452261**

**<https://shs.hal.science/halshs-03452261v1>**

Submitted on 26 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La CGT en question(s). Regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale** (sous la direction de Michel Dreyfus et Michel Pigenet), EUD, 2019.

Publié dans *Commentaire*, n° 169, 2020, p. 213-215.

Anticipant les 125 ans de la CGT (en 2020), une petite équipe d'historiens et de politologues dresse un bilan certes contrasté mais, pour reprendre une formule célèbre, « globalement positif » de l'organisation présentée comme la « référence du syndicalisme français ». Tour à tour, les auteurs passent en revue son histoire, son organisation, ses effectifs, son implication dans la négociation collective, ses choix internationaux...

La CGT, on le sait, a perdu beaucoup d'adhérents – de quelque 5,5 millions (officiels) à la Libération à un peu plus de 500 000 aujourd'hui – et elle n'est plus la première confédération dans les élections professionnelles, s'étant fait doubler par la CFDT. Le déclin n'est pas récent mais les coordinateurs de ce livre collectif appellent étonnamment de leurs vœux des monographies pour préciser et analyser le « turn over syndical » et la « désyndicalisation ». C'est ignorer que, depuis 30 ans, bien des études, parfois très détaillées, ont déjà été consacrées à cette « hémorragie ». Sophie Bérout en livre d'ailleurs quelques éléments au troisième chapitre du livre. Elle rappelle qu'au sortir de la guerre la CGT syndiquait un salarié sur deux. Avec la scission de FO, en 1947-48, cette proportion va reculer mais c'est à compter des années 1970 que la CGT entre vraiment dans une spirale de déclin. Selon Sophie Bérout, la cause principale renvoie à la « crise économique » qui va toucher tout particulièrement la CGT « en raison de l'ample processus de restructuration industrielle » qui affecte tout particulièrement les implantations de la centrale. En 10 ans, la CGT va perdre les deux tiers de ses effectifs. Mais Sophie Bérout rappelle aussi que les « places fortes » de la CGT dépendaient également du statut des entreprises (entreprises nationales ou personnels « à statut » comme à la SNCF ou à EDF) ou encore de « l'articulation entre de fortes traditions professionnelles liées à des identités de métiers et la reconnaissance de statuts » (dockers ou métiers du livre, par exemple). La remise en cause de ces spécificités statutaires ou du contrôle sur les embauches par les syndicats expliquerait également – selon l'auteure – le déclin de la CGT.

L'enjeu est officiellement, aujourd'hui, celui de la resyndicalisation mais les données internes que reprend Sophie Bérout traduisent plutôt – et au mieux – une stagnation. Les chiffres sont mêmes étonnamment stables depuis les années 1990. Un emploi plus fracturé, plus précaire, expliquerait pour partie les difficultés de cette resyndicalisation tandis que les organisations de la CGT demeureraient, de leur côté, trop rigides, peinant à coller aux transformations du travail. La rencontre serait également plus difficile avec les jeunes générations. Mais si, depuis de longues années, les questions des structures organisationnelles et du renouvellement polarisent bien des débats lors des congrès de la CGT à tous les niveaux, elles ne paraissent toujours pas avoir trouvé de réponses appropriées.

David Hamelin revient justement sur ces questions de structures, soulignant que les organigrammes officiels doivent être, en fait, distingués des modes de fonctionnement plus informels qui caractérisent la CGT et au sein desquels « se nouent des relations de

pouvoir et d'influence [avec] les phénomènes de conflit, de blocage mais aussi de résolution de problématiques ». Il s'intéresse également au processus de centralisation qui caractérise la CGT ces dernières années. Il s'agit à la fois de faire des économies d'échelle mais aussi de faire face à une certaine « diversification idéologique », c'est-à-dire aux tentations gauchistes, aux conflits internes, souvent hors de contrôle au contraire de la longue période pendant laquelle le communisme constitua un ciment. Cela traduit aussi que la CGT s'éloigne du principe du fédéralisme associatif – avec des fédérations largement autonome les unes des autres – qui caractérisait ses origines. L'auteur revient également sur la crise – historique – de la direction confédérale, en 2015, qui a conduit à la démission fracassante de son secrétaire général, Thierry Lepaon, et de tout le bureau confédéral. Mais le livre n'éclaire guère l'événement, même si, implicitement, cela paraît justement la conséquence des transformations de l'organisation, avec l'importance prise par les militants professionnalisés face aux adhérents ou aux militants de base, les rivalités existant entre eux, des dérives autoritaires et des modalités de « fabrique » des dirigeants qui ont profondément changé. Sans compter l'évolution du mode de financement du syndicalisme, abordé prudemment par l'auteur, avec « le poids croissant des aides et subventions » et la question de leur partage entre caciques.

Morgan Poggioli revisite une histoire compliquée, hachée par des phases d'unité et d'éclatement. Il ne comptabilise qu'une trentaine d'années d'unité, lors de la fondation de la CGT puis consécutivement aux brèves réunifications de 1936 puis de 1943. En revanche, les temps de division sont beaucoup plus longs : scission de la CGTU, tournée vers Moscou, en 1921 (jusqu'en 1936) ; exclusion des communistes de la confédération en 1939 (jusqu'en 1943) ; scission – sans retour – de FO, qui fédère, cette fois, une partie des non-communistes, de la CGT à compter de 1947. Toute cette histoire heurtée s'explique donc par « la question du communisme dans le mouvement ouvrier français ». Tantôt, ce dernier cherche à se construire contre ou à dépasser la CGT, tantôt, il en est expulsé, tantôt il en prend le contrôle. Cette histoire, qui a polarisé les énergies militantes, paraît bien lointaine aujourd'hui, sinon oubliée.

Dans les années 1960, c'est entre la CGT et la CFDT, issue de la « déconfessionnalisation » de la CFTC, que se construit une nouvelle « unité d'action ». Une décennie plus tard, celle-ci cherche également à exister parallèlement à l'union de la gauche. Depuis la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, la CGT tente de relancer cette unité d'action, et rêve d'en prendre le leadership, à travers diverses « intersyndicales ». Mais si l'auteur ne le dit pas explicitement, cette stratégie, qui a pu mobiliser ponctuellement la rue, connaît bien des difficultés et, souvent, l'échec. La CGT ne semble plus qu'une pièce dans un puzzle impossible à assembler.

Contrairement aux idées reçues, un autre chapitre, très intéressant, souligne, l'engagement précoce de la CGT dans la négociation collective et, notamment, dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, dans l'obtention de conventions collectives. Au moment du Front populaire, la confédération s'impose même comme l'interlocuteur unique des pouvoirs publics pour ces négociations, réussissant à écartier du jeu la CFTC, seule autre confédération existant alors. La CGT défend une conception offensive de ces conventions, vues comme un « instrument du contrôle ouvrier sur les conditions de travail », aboutissement de « luttes » et non pas résultat d'un « dialogue social ». Bref, la négociation renvoie d'abord au rapport de force tandis que le dialogue, en tant que tel, est rejeté par refus de la « collaboration de classe ». En 1951, Benoît Frachon, secrétaire général de la CGT, dénonce encore ceux qui seraient tentés par ce dialogue comme les « porte-serviettes » du patronat. De leur côté, après 1945, les pouvoirs publics ne sont

guère favorables à faire de la CGT un partenaire par un « anticégétisme d'Etat qui prolonge sur le terrain syndical la lutte contre le communisme ». Mais la CGT va se réinsérer progressivement dans le champ de la négociation à compter des années 1960, le « principe de réalité » – et la quête de gains plus immédiats pour les travailleurs – tendant à l'emporter sur des positions plus idéologiques. Cela n'est pas sans engendrer des dissensions internes qui, dans une certaine mesure, perdurent jusqu'à aujourd'hui. Laure Machu, auteure du chapitre, parle d'une « adaptation résignée » de la confédération au paritarisme et, en particulier, à la Sécurité sociale et aux comités d'entreprise dont la confédération ne manque pourtant pas, aujourd'hui, de s'en présenter comme l'instigatrice.

La dernière période est marquée par l'institutionnalisation de la négociation et la professionnalisation de l'activité syndicale, à relier à la crise de l'engagement syndical et à un « éloignement progressif des salariés » : « image d'un syndicalisme déconnecté des réalités de l'entreprise » ; « désertion des locaux de la section syndicale » ; « appauvrissement des cahiers de revendications » comme le développe Laure Machu. Dans ce nouveau contexte, l'activité syndicale – et le dialogue social – vont se professionnaliser : « la multiplicité des mandats et des possibilités de décharge offre à un nombre croissant de militants la possibilité de ne se consacrer qu'à l'activité syndicale ». La réforme des règles de représentativité syndicale, en 2008, consacre cette mutation. L'auteure juge « douteuse » cette réforme car elle n'a pas relancé la syndicalisation comme elle était censée le faire. La nature des accords change également : de conquérants, ils deviennent donnant-donnant et, « dès lors, le bénéfice de l'action syndicale apparaît moins évident aux salariés ». Mais si, dans ce contexte, la CGT s'est peu à peu « normalisée », devenant un partenaire social comme un autre, et avant tout investi dans la négociation, elle se distinguerait toujours des autres organisations par « sa capacité plus grande à mobiliser ».

Ce livre collectif aborde finalement la CGT sous différents angles, à la fois historiques et contemporains, sociologiques et politiques. On regrettera parfois des critiques trop en retenue, voire quelques pages cherchant d'abord à édifier le lecteur. Plus largement, il conduit à s'interroger sur le devenir du syndicalisme alors même que celui-ci a perdu, avec le mouvement des gilets jaunes, le leadership des revendications et de la contestation sociales. Son attitude à l'égard de ce mouvement est apparue également paradoxale, comme s'il s'agissait d'abord de préserver les syndicats en tant que groupes d'intérêts, disposant de surcroît d'une sorte de monopole de la protestation et de la « représentativité » du monde du travail. De ce point de vue, redécouvrir l'histoire du syndicalisme est riche d'enseignements. Au « syndicalisme vivant » d'hier, ce sont substituées des institutions et une bureaucratie parfois sourde. Le syndicalisme a été traversé aussi par de vifs débats expliquant un éclatement du paysage actuel, devenu incompréhensible pour beaucoup de salariés, notamment les plus jeunes. Il a été surtout le fait d'organisations comptant des adhérents nombreux et foncièrement représentatives du monde du travail, de la société et de ses évolutions. En tant que tel, il n'existe plus et il n'est sans doute pas anodin que ce livre privilégie l'histoire sur l'analyse du présent.

Dominique Andolfatto  
 Professeur de science politique  
 Université de Bourgogne / Credespo